

SOLIDARITÉ

Téléalarme, un gage de sécurité assuré par Montpellier Agglomération

Petit boîtier rassurant, la téléalarme permet de maintenir les personnes seules à domicile en lien direct avec les pompiers en cas d'urgence. Montpellier Agglomération apporte ce service de proximité très utile à plus de 1 500 personnes sur le territoire.



Au bout du fil, en lien direct avec l'utilisateur de la téléalarme, un sapeur-pompier du Centre de secours principal à Montpellier.

Rassurer 24h sur 24h, 7 jours sur 7, tel est le principal objectif du service téléalarme de Montpellier Agglomération. Les personnes présentant un risque à domicile, soit du fait de leur âge, de leur état de santé ou d'un handicap, peuvent bénéficier de ce système de prévention. Tomber sans pouvoir se relever, avoir un malaise... En cas de problème, l'utilisateur appuie tout simplement sur un bouton-alarme. L'appel est transmis directement au Centre de Traitement d'Alertes des pompiers qui déclenchent immédiatement les secours appropriés. Cette intervention rapide est un gage de sécurité. La présence de la téléalarme chasse les angoisses de l'isolement.

Les tarifs de ce service de proximité proposé dans toutes les communes de l'Agglomération sont calculés en fonction des revenus du foyer. Grâce à

la prise en charge financière de Montpellier Agglomération, ces tarifs sont très accessibles.

Montpellier Agglomération assure un service gratuit pour un tiers de ses abonnés

L'an dernier, 75 % des abonnés ne payaient pas plus de 21 € par mois et 30 % d'entre eux bénéficiaient gratuitement de ce service (voir encadré). La gestion du service par une collectivité qui assure une permanence continue en cas de panne du dispositif ou de problème technique, ainsi que le lien direct avec les pompiers au moindre déclenchement de la téléalarme, sont assez uniques en France (la plupart des collectivités mandatent une société privée). ♦

TÉMOIGNAGE



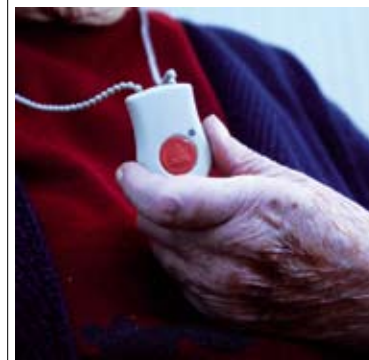
Suzanne Legras, 87 ans, Montpellier

« C'est la peur de tomber qui m'a incitée à prendre la téléalarme il y a six ans. Je suis seule dans mon appartement, mes deux fils sont loin. Ce pendentif, que je garde toute la journée autour du cou, a beaucoup de valeur pour moi. Il me sécurise. Je n'ai heureusement jamais eu à appuyer sur le bouton. Mais de savoir qu'en cas de problème, j'ai directement un pompier au bout du fil, ça me rassure vraiment. Depuis que je suis abonnée, j'en parle à mes voisines qui sont nombreuses à s'être équipées. A notre âge, il faut se préserver ! »

LE COÛT DE LA TÉLÉALARME DANS L'AGGLOMÉRATION

TARIFS MENSUELS EN 2007

- ▶ Gratuit pour les foyers déclarant moins de 2 030 € par trimestre = 30% des usagers
- ▶ 6 € pour les foyers déclarant entre 2 031 et 2 470 € par trimestre = 13% des usagers
- ▶ 12 € pour les foyers déclarant entre 2 471 et 2 883 € par trimestre = 11% des usagers
- ▶ 21 € pour les foyers déclarant entre 2 884 et 3 746 € par trimestre = 21% des usagers
- ▶ 38 € pour les foyers déclarant entre 3 747 et 4 568 € par trimestre = 9% des usagers
- ▶ 50 € pour les foyers déclarant plus de 4 568 € par trimestre = 16% des usagers



CHIFFRE

1 428

c'est le nombre d'abonnés à la téléalarme de Montpellier Agglomération en 2007.

En savoir plus

SERVICE TÉLÉALARME DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Maison de l'Agglomération Odysseum

▶ Tél. : 04 67 13 60 04

www.montpellier-agglo.com